

COMMUNE D' YEVRES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL : séance du 6 novembre 2014

Le six novembre, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Yèvres, se sont réunis, dans la salle de la mairie.

Le procès-verbal de la précédente séance, en date du 08 septembre 2014, est approuvé à l'unanimité.

ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE-GOUET AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'AMENAGEMENT DU PERCHE

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'adhésion de la Communauté de communes du Perche-Gouet au S.I.A.P., en substitution de ses communes membres, dont Yèvres.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de voter contre l'adhésion de la Communauté de communes du Perche-Gouet au S.I.A.P.

AVENANT AU CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE – ANNEE SCOLAIRE 2014/2015

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à intervenir entre la commune et les cars J.M. LECUYER, fixant les tarifs des transports scolaires pour l'année scolaire 2014/2015.

BILAN TRANSPORT SCOLAIRE – ANNEE SCOLAIRE 2013/2014

Monsieur le Maire donne lecture du bilan du transport scolaire, pour l'année scolaire 2013/2014 qui s'établit comme suit :

<u>Dépenses</u> :	Coût du transport scolaire :	41 256,92 €
<u>Recettes</u> :	Subvention du Conseil Général :	15 586,20 €
	Participation des familles :	3 922,50 €
	Total	19 508,70 €

Reste à la charge de la commune : **21 748,22 €**

BILAN CANTINE SCOLAIRE – ANNEE SCOLAIRE 2013/2014

Monsieur le Maire donne lecture du bilan de la cantine scolaire, pour l'année scolaire 2013/2014 qui s'établit comme suit (pour 15 184 repas, soit 108 repas / jour en moyenne) :

Recettes (Participation des familles) **43 275 €**

Dépenses **96 870 €**

Reste à la charge de la commune : **53 595 €**

DEMANDE DE SUBVENTION SUR LE FONDS DE PEREQUATION 2014

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des factures concernant divers achats ou travaux, dont le règlement est intervenu au cours de l'année 2014, décide de solliciter de Monsieur le Président du Conseil Général d'Eure-et-Loir, l'octroi d'une subvention simple sur le Fonds Départemental de Péréquation, au titre de l'année 2014, pour un montant de **19 980,65 €**

BONS D'ACHAT DE NOËL AUX ANCIENS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler le principe de distribution des bons d'achat, pour les anciens, excepté pour les personnes en Maison de Retraite, pour lesquelles un cadeau est maintenu, d'une valeur égale au bon d'achat.

Le montant du bon d'achat est fixé à 16 Euros, et il sera à dépenser chez les commerçants d'Yèvres suivants, avant le 18 janvier 2015 : boulangerie-pâtisserie « GUESDON », coiffure « NATHALY COIFFURE », pharmacie « TASSE », épicerie « AU PANIER SYMPA », charcuterie « MOUSSU », restaurant « le SAINT-JACQUES ».

La distribution de ces bons aura lieu à partir du lundi 15 décembre 2014.

TAXE D'AMENAGEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'exonérer totalement, en application de l'article L. 331-9 du Code de l'Urbanisme :

- Les locaux à usage industriel ou artisanal et leurs annexes,
- Les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

MOTION D'OPPOSITION AU PROJET DU GOUVERNEMENT DE SUPPRIMER LES DOTATIONS AUX COMMUNES POUR LES DISTRIBUER AUX INTERCOMMUNALITES

Le Conseil Municipal délibère et réaffirme, à l'unanimité :

- Son opposition ferme au transfert des dotations aux communes vers les intercommunalités ;
- Son rejet d'une mise sous tutelle des communes par les intercommunalités ;
- Son attachement à la libre administration communale ;
- Sa crainte sur l'effective application d'une solidarité financière de la part des intercommunalités où le poids des communes rurales est de plus en plus réduit ;
- Sa volonté d'un meilleur fonctionnement de l'action publique qui passe par la péréquation ;
- Son souhait que l'Etat concentre ses efforts sur des réformes utiles comme la réforme de la DGF, avec une simplification et une plus grande équité entre les communes ;
- S'associe solidairement à la démarche des élus de toute la France et notamment à l'initiative de l'Association des Maires Ruraux de France.

Copie de la délibération à M. Le Préfet, MM. les Parlementaires du département, MM. Mmes les Conseillers généraux, presse locale et à l'AMRF.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- que la section « boxe thaï » compte environ 50 adhérents. Un gala sera organisé le 13 juin 2015.
- qu'il souhaite supprimer le repas communal du mois de juin. Le Conseil Municipal, par 13 voix et 5 abstentions, est pour la suppression de ce repas.
- du problème de téléphone à la mairie. Un changement de numéro est envisagé.
- de la démission de Madame JUBAULT de la présidence de l'US Yèvres section tennis de table.
- des travaux prévus en 2015 par la Communauté de communes du Perche-Gouet : hall d'entrée, dortoir et 2 blocs sanitaires à l'école maternelle ; réfection des boiseries extérieures à l'école primaire.

Le Conseil Municipal souhaite exprimer son mécontentement du report, à 2016, des travaux des bâtiments périscolaires, comme l'a fait Monsieur le Maire lors de la tenue de la commission « travaux » de la Communauté de communes du Perche-Gouet.

Monsieur le Maire fera un courrier à Monsieur le Président de la Communauté de communes du Perche-Gouet, pour exprimer le mécontentement de l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

- que la mise en service du sous-répartiteur pour le haut débit est prévue pour fin mars / début avril 2015. Une réunion publique est prévue en février 2015, par Eure-et-Loir Numérique.

Monsieur BOISSEAU informe le Conseil Municipal sur les travaux en cours et à venir :

- installation des radars pédagogiques : les poteaux sont mis en place ; les radars le seront dans le courant du mois de novembre 2014,
- l'éclairage et le vidéoprojecteur à la salle récréative sont installés.
- les travaux d'amélioration de l'écoulement du lotissement « la Croix du But » sont prévus par la SAEDEL, prochainement,
- les travaux d'interconnexion entre Yèvres et Gohory sont faits, mais l'interconnexion n'est pas encore réalisée.
- installation de 3 antennes de radiotéléphonie sur le château d'eau rue Emile Delavallée, au bénéfice de l'opérateur Free,

Monsieur DOUSSET informe le Conseil Municipal :

- que le hangar rue du Stade sera démonté et mis en vente,
- d'un rendez-vous avec Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France le 12 novembre à 17 h, pour étudier des dossiers de travaux,
- de la réunion de la commission « cadre de vie » le 14 novembre.

Monsieur LUCAS informe le Conseil Municipal :

- que les décorations lumineuses de Noël seront toutes installées dans le centre bourg, agrémentées d'un grand sapin illuminé, place de la Paix, et d'un autre sur le parking de la salle récréative,
- qu'à l'occasion du prochain téléthon, l'association « les Amis de la Danse » organise une soirée de démonstration le vendredi 28 novembre, et que la municipalité organise des randonnées pédestres et cyclistes, ainsi qu'une dictée le samedi 29 novembre,
- qu'une exposition sur la grande guerre sera visible du 9 au 15 mars 2015 dans la salle récréative,
- que l'affichage sauvage en bord de route, sur la commune, sera systématiquement supprimé, pour éviter la pollution visuelle et se mettre en conformité avec la réglementation.

Monsieur MELET informe le Conseil Municipal que des courses cyclistes pourraient avoir lieu en mai ou juin 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 heures 35.